

ENQUÊTE RELANCE

AQICEBS 2005



Relance des étudiantes et des étudiants diplômés universitaires ayant des besoins spéciaux

Cohorte 2002-2003

AQICEBS
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE INTER-UNIVERSITAIRE
DES CONSEILLERS AUX ÉTUDIANTS
AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX

www.aqicebs.qc.ca



CAMO
pour personnes handicapées

www.camo.qc.ca

Supervision de l'enquête et conception du questionnaire :

Daniel Tremblay, président AQICEBS, Université Laval;
Anne-Louise-Fournier, conseillère à l'intégration, Université Laval

Traitement des données, rédaction et analyse :

Frank Bouchard, conseiller formation & emploi, CAMO pour personnes handicapées

Compilation informatique des données :

Carole Croft, secrétaire, CAMO pour personnes handicapées

Correction et révision linguistique :

Éric Daigle, conseiller aux communications, assisté d'Élaine Durocher, secrétaire,
CAMO pour personnes handicapées

Mise en page

Daniel Tremblay, président AQICEBS, Université Laval

Graphisme

Olivier Bourret, Design Graphique

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	I
INTRODUCTION	1
MÉTHODOLOGIE	1
VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS ET ANALYSE	2
LES RÉPONDANTS	2
Une légère prépondérance féminine	2
Des répondants diplômés plus âgés	2
La déficience physique en majorité	2
Les diplômés	3
L'EMPLOI	3
L'emploi : un rêve... concrétisé!	3
Emploi versus déficience	4
Poursuite des études : un choix et non un pis-aller	4
Des emplois permanents, à temps plein	4
Des salaires intéressants	4
Des études qui mènent vers l'emploi	5
LA RECHERCHE D'EMPLOI	5
Pas d'emploi sans recherche active... ou presque	5
Une aide à la recherche d'emploi peu sollicitée	6
Une appréciation variable	6
Des services peu connus	7
Des programmes financiers inutilisés	7
Des finissants sans emploi mais qui cherchent activement	8
CONCLUSION	9
RECOMMANDATIONS	10
ANNEXE I	11
ANNEXE II	37

Remerciements

Je tiens, au nom de l'AQICEBS, à remercier M. Claude Séguin, directeur général du Comité d'Adaptation de la Main-d'Oeuvre (CAMO) pour personnes handicapées, qui nous a offert l'aide de son organisme pour la réalisation de cette relance et à son conseiller en formation et emploi, M. Franck Bouchard, qui en a effectué la compilation statistique, l'analyse et la rédaction.

Je veux également remercier les conseillers et les conseillères des universités membres de l'AQICEBS, de même que leur personnel, pour leur collaboration à la collection des données qui ont servies à cette relance.

Enfin, les étapes de préparation et de publication de cet ouvrage ont été rendues possibles grâce à une allocation du Secteur de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Direction générale des affaires universitaires et collégiales) à l'AQICEBS, au titre de « partenaire » dans la réalisation du programme Soutien à l'intégration des personnes handicapées.

Daniel Tremblay
Président, AQICEBS

Enquête *Relance* AQICEBS 2005

RELANCE DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX

COHORTE 2002-2003

INTRODUCTION

Au printemps 2005, les membres de l'Association québécoise inter-universitaire des conseillers aux étudiants ayant des besoins spéciaux (AQICEBS) ont décidé de mener une enquête *Relance* auprès des finissants handicapés ayant fait appel à leurs services durant leurs études. La réalisation de cette enquête était motivée par le désir de mieux connaître la situation des finissants handicapés en regard de leur intégration sur le marché du travail ainsi que les obstacles rencontrés dans le cadre de cette intégration.

Intéressé lui aussi par cette question, le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées s'est joint à l'AQICEBS et a offert de collaborer à la réalisation de l'enquête. La contribution du CAMO fut de colliger les réponses obtenues par les universités dans une base de données informatisée et de procéder à l'analyse de ces données. Le présent rapport fait état de cette analyse.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête, à laquelle toutes les universités québécoises ont participé, s'est déroulée en octobre et novembre 2005. Les services d'aide aux étudiants ayant des besoins spéciaux de ces universités ont dénombré parmi leur clientèle 249 étudiants diplômés en 2002-2003. De ces 249 finissants, 78 ont pu être joints (majoritairement par voie téléphonique) et ont accepté de participer à l'enquête. Toutefois, suite à l'analyse des questionnaires, quatre de ces derniers ont dû être rejetés en raison de données erronées. Le taux de réponse final à l'enquête est donc de 29,7 % (74 / 249).

Les finissants interrogés habitaient en majeure partie au Québec au moment de l'enquête. Toutefois, un certain nombre (13) habitait à l'extérieur du Québec. À l'instar des enquêtes *Relance* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), il a été décidé, en plus de faire un portrait de l'ensemble des répondants (74), d'isoler les données concernant les personnes habitant le Québec afin de dresser un portrait provincial de la situation. Ainsi, en excluant de l'enquête les 13 personnes vivant à l'extérieur du Québec, le taux de réponses est donc de 25,8 % (61 / 236).

Les pages suivantes présentent une vue d'ensemble des résultats ainsi que l'analyse de ces derniers. Les tableaux détaillés à partir desquels est effectuée l'analyse ainsi que le questionnaire d'enquête ont été mis en annexe.

VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS ET ANALYSE

LES RÉPONDANTS

Une légère prépondérance féminine

Il y a une très légère prépondérance de femmes parmi les répondants : 54 % (40 / 74) pour l'ensemble des répondants ou 51 % (31 / 61) pour les répondants du Québec seulement (tableau 2)¹. Cette prépondérance est à mettre en corrélation avec les données statistiques compilées en 2002-2003 par l'AQICEBS² concernant les étudiants ayant des besoins spéciaux et faisant appel aux bureaux des services d'aide. Ces données indiquaient qu'il y avait 57 % de femmes faisant appel à ces services (935 femmes / 1645 personnes).

Des répondants diplômés plus âgés

Près de 60 % des diplômés ayant participé à l'enquête ont plus de 30 ans : 37 répondants sur 61 (Québec seulement) sont nés avant 1976 (tableau 3). Il faut toutefois être prudent avant de conclure à partir de ces données que les étudiants handicapés prennent plus de temps que la moyenne des étudiants pour compléter leurs études. L'échantillonnage est en effet trop restreint et il est possible que les répondants joints aient été parmi les plus âgés. De plus, plusieurs personnes handicapées inscrites à l'université effectuent un retour aux études après un accident, ce qui peut influencer la moyenne d'âge.

La déficience physique en majorité

Les personnes ayant une déficience physique, classification regroupant la déficience motrice (DM), la déficience organique (DO), la déficience visuelle (DV) et la déficience auditive (DA), sont largement majoritaires parmi les répondants. Ainsi, pour les 61 répondants habitant au Québec, 68,8 % (42 / 61) ont une déficience physique (soit 16 DM, 11 DO, 5 DV et 10 DA) (tableau 5). Les personnes ayant des troubles d'apprentissage et des troubles de l'attention représentent l'autre groupe important de répondants avec 19,7 % (12 / 61).

¹ Voir l'Annexe I pour les tableaux

² AQICEBS. *Statistiques concernant les étudiants ayant des besoins spéciaux dans les universités québécoises*, Montréal, 2003, 80 p.

En comparant ces chiffres aux données concernant la répartition selon les déficiences des étudiants ayant des besoins spéciaux dans les universités québécoises pour l'année 2002-2003, compilée par l'AQICEBS³, certaines différences sont notables, surtout en ce qui a trait à la catégorie des troubles de l'apprentissage et de l'attention (TA), où le nombre de personnes y était beaucoup plus important, représentant près du tiers de la population (32,4 % ou 533 TA sur 1645 personnes au total). Pour la déficience physique, la différence est un peu moins grande, avec 57,5 % de la population (946 DP sur 1645 personnes). Toutefois, la DP reste la déficience la plus importante dans les deux études.

Les diplômes

Une très forte portion des répondants ont un diplôme du premier cycle (baccalauréat ou certificat) : 86,9 % (53 / 61) (tableau 6). Correspondant à une tendance observée au fil des ans dans la population des personnes handicapées faisant des études supérieures, un groupe important de diplômés ont fait des études dans un domaine lié aux sciences humaines, soit 32,8 % (20 / 61) (tableau 7). Toutefois, un nombre non négligeable de répondants sont diplômés en sciences de la santé, en sciences pures et en sciences appliquées : 27,9 % (17 / 61).

L'EMPLOI

L'emploi : un rêve...concrétisé!

En regard de l'emploi, la situation des répondants est tout à fait réjouissante; une majorité d'entre eux (environ les 2 / 3 des répondants) sont en emploi : 67,2 % (41 / 61) (tableau 9A). Ces bons résultats se trouvent aussi bien chez les femmes (20 personnes) que les hommes (21 personnes).

Ce taux élevé de placement en emploi est un indice qui tend à supporter le lien étroit entre une scolarité élevée et une plus grande facilité à s'intégrer au marché du travail, et ce, même chez les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Ces bons résultats de placement répondent au souhait d'une large proportion des répondants qui avaient le travail (à temps plein ou partiel, avec ou sans poursuite des études) comme projet d'avenir à la fin des études (80,3 % ou 49 / 61 répondants) (tableau 8). L'intégration au marché du travail est un objectif de grande importance pour les étudiants universitaires ayant des limitations fonctionnelles.

³ Op. Cit.

Emploi versus déficience

Ce sont chez les personnes ayant un trouble de l'attention (100 % - 4 / 4) ou de santé mentale (100 % - 1 / 1) ainsi que chez celles ayant une déficience auditive (80 % - 8 / 10), des troubles d'apprentissage (75 % - 6 / 8) ou une déficience organique (72,7 % - 8 / 11) que l'on retrouve les meilleurs taux de placement en emploi (tableaux 9B et 9C). Au contraire, les personnes ayant une déficience motrice (50 % - 8 / 16) ou des déficiences multiples (0 % - 0 / 3) ainsi que, dans une moindre mesure, les personnes ayant une déficience visuelle (60 % - 3 / 5) ont moins de succès dans leur intégration au marché du travail.

Poursuite des études : un choix et non un pis-aller

Parmi les vingt répondants qui ne sont pas en emploi, près de la moitié ne travaillent pas en raison de la poursuite d'études, tous à un cycle supérieur : 45 % (9 / 20) (tableau 10A). De plus, de ces neuf personnes, sept le font par choix, ayant indiqué la poursuite d'études comme projet d'avenir.

Des emplois permanents, à temps plein

Une bonne majorité de répondants occupent un emploi permanent et / ou à temps plein : 61 % (25 / 41) ont un emploi permanent (tableau 17A), tandis que 80,5 % (33 / 41) travaillent 30 heures ou plus par semaine (tableau 18). Ce constat est intéressant dans la mesure où il peut être un indicateur que le fait d'avoir des limitations fonctionnelles n'est pas, chez les répondants à tout le moins, un facteur qui oblige les personnes à occuper un emploi à temps partiel ou qui les cantonne dans des emplois précaires. Le fait de détenir une formation de niveau supérieur est probablement un facteur à prendre également en considération.

Des salaires intéressants

Le salaire brut de près de 73 % (24 / 33) des répondants du Québec occupant un emploi à temps plein, varie entre 20 000 \$ et 60 000 \$ (tableau 21A). Le salaire brut moyen de ces répondants est de 35 126 \$ ou 675 \$ par semaine. On peut donc considérer que les revenus d'emploi sont à des niveaux intéressants. C'est un constat réjouissant quand, selon les études statistiques, la population des personnes handicapées (ou ayant des incapacités) est très souvent celle qui est la plus pauvre. Le fait d'avoir fait des études supérieures n'est sûrement pas étranger à cette situation.

Ces revenus sont assez comparables à ceux colligés dans l'enquête *Relance à l'université / Promotion 2003* du MELS⁴. Ainsi, selon cette enquête, le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un baccalauréat en emploi à temps plein, pendant la semaine du 16 au 22 janvier 2005, est de 763 \$ comparativement à 675 \$ pour les diplômés handicapés ayant répondu à l'enquête. La différence est plutôt faible, les diplômés handicapés faisant près de 90 % du salaire moyen de l'ensemble des diplômés au baccalauréat.

Des études qui mènent vers l'emploi

Une grande majorité de répondants occupent un emploi lié, en tout ou en bonne partie, à la formation reçue : 80,5 % (33 / 41 répondants du Québec) (tableau 22). À la lumière de cette donnée, il semble donc que le choix des études s'est avéré judicieux en regard des possibilités d'emploi, mais également en termes de capacité à occuper un emploi malgré la présence de limitations fonctionnelles.

Là encore, cette donnée est tout à fait comparable avec celle de l'enquête *Relance à l'université / Promotion 2003* du MELS. Celle-ci indiquait que le lien entre les études complétées en 2003 et la profession exercée pendant la semaine du 16 au 22 janvier 2005 est de 79,8 % chez les titulaires d'un baccalauréat.

LA RECHERCHE D'EMPLOI

Pas d'emploi sans recherche active... ou presque

Une recherche active d'emploi a été nécessaire pour une bonne proportion des répondants en emploi : 61 % (25 / 41 répondants en emploi) (tableau 12A). Malgré tout, une proportion non négligeable de répondants (39 %) ont décroché un emploi sans avoir à effectuer de recherche active d'emploi (tableau 11). Sans tirer de conclusion trop définitive, cette donnée tend à démontrer que le placement en emploi pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles peut nécessiter des démarches actives de recherche d'emploi mais que ce n'est pas le cas pour toutes ces personnes (du moins chez les répondants à l'enquête).

D'autre part, une grande majorité des répondants en emploi et ayant fait une recherche active (84 % ou 21 / 25 personnes) ont trouvé assez rapidement un emploi (20 semaines et moins) (tableau 12A). La moyenne du nombre de semaines de recherche pour trouver un emploi est de 13 semaines.

Ces données sont à comparer avec les données de l'enquête *Relance à l'université / Promotion 2003* du MELS. Ainsi, selon cette enquête, la période moyenne de recherche

⁴Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS). *La Relance à l'université / Promotion 2003 • Situation en janvier 2005, 2006*, Disponible en ligne au <http://www.mels.gouv.qc.ca/relance/Universite/RelUni05/RelUni05.htm>.

active pour ces diplômés est de 10 semaines. Bien que les chiffres soient un peu plus élevés, le fait d'avoir des limitations fonctionnelles pour des diplômés universitaires ne semble pas être un obstacle significatif à l'intégration au marché du travail dans des délais raisonnables.

Une aide à la recherche d'emploi peu sollicitée

Il est à remarquer qu'un faible nombre de répondants en emploi (10 sur 41 répondants ou 24,4 %) (tableau 13A) ont fait appel à de l'aide dans leur recherche d'emploi (par le biais du service de placement universitaire, d'un centre local d'emploi géré par le gouvernement du Québec, d'un service spécialisé de main-d'œuvre (SSMO) oeuvrant auprès des personnes handicapées en recherche d'emploi ou d'une autre ressource d'aide). Le fait d'avoir des limitations fonctionnelles n'a pas semblé être un facteur pour les inciter à recourir à de l'aide pour faciliter leurs démarches de placement en emploi. Les personnes sans emploi, pour leur part, ont fait un peu plus appel à du soutien dans leur recherche (30 % ou 6 / 20 répondants) (tableau 13B).

De façon égale, ce sont aux services de placement universitaires (SPU), aux centres locaux d'emploi (CLE) et aux services spécialisés de main-d'œuvre (SSMO), que les répondants en emploi font appel lorsqu'ils sollicitent de l'aide pour leur recherche d'emploi : quatre personnes sur dix pour chacun des services (les personnes pouvant faire appel à plus d'un service) (tableau 14A). En ce qui concerne les répondants sans emploi, ce sont les SSMO qui sont les plus sollicités (4 / 6), suivi des SPU (3 / 6) et des CLE (2 / 6) (tableau 14B). En définitive, aucune ressource de soutien ne se démarque quant au recours d'une aide par les répondants (qu'ils soient en emploi ou non). Même les SSMO, qui ont un mandat spécifique auprès de la population des personnes handicapées, n'ont pas vraiment davantage de clientèle.

Cinq répondants ont indiqué avoir fait appel à d'autres ressources d'aide pour leurs démarches de recherche d'emploi : collègue ou professeur de la faculté universitaire, association de personnes handicapées, Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), organismes de placement autres que les SSMO.

Une appréciation variable

Il apparaît que ce sont les services de placement universitaires qui récoltent les jugements les plus favorables en ce qui a trait à la satisfaction des services reçus : 5 / 7 ou 71 % des répondants du Québec en sont légèrement, modérément ou très satisfaits (graphiques 1 à 4). Au contraire, les CLE et les SSMO ont une évaluation plus négative : 67 % (4 / 6) des répondants sont très ou modérément insatisfaits des CLE et 63 % (5 / 8) des répondants sont très ou modérément insatisfaits des SSMO. Pour les autres ressources d'aide, le taux de satisfaction est très élevé, 80 % (4 / 5) des répondants ayant indiqué être très satisfaits de l'aide obtenue.

Des services peu connus

L'importante méconnaissance des services d'aide chez les répondants est à souligner : 53,8 % (14 / 26) des répondants en emploi du Québec et n'ayant pas fait appel à des services d'aide ne connaissaient pas leur existence (tableau 15A). Le fait qu'aucun répondant en emploi ne connaissait les SSMO, même si leurs services visent les personnes handicapées, est encore plus frappant. Cette faible connaissance des services est un indice quant à la nécessité de mieux faire circuler l'information.

Les services proches des finissants (c'est-à-dire ceux offerts à l'université) sont plus connus : 34,6 % des répondants (9 / 26) ont indiqué les connaître. Il apparaît donc que la proximité des services et leur présence en établissement peut être un facteur permettant de favoriser une meilleure connaissance de ces derniers. Les services spécialisés pourraient donc avoir avantage à être plus présents en établissement.

Interrogé sur l'utilité d'avoir connu l'existence de ces services, une bonne proportion de répondants ne connaissant pas les services (42,9 % ou 6 / 14) indiquent qu'une telle connaissance leur aurait été utile (tableau 16A). Cette donnée démontre encore une fois que le besoin de faire circuler l'information est toujours un élément à prendre en considération.

Des programmes financiers inutilisés

La très grande majorité de répondants en emploi (95,1 % ou 39 / 41 répondants du Québec) (tableau 23) se sont intégrés sur le marché du travail sans avoir recours à une quelconque forme d'aide financière spécifiquement destinée aux personnes handicapées (*Contrat d'intégration au travail* ou *Fonds d'intégration au travail des personnes handicapées*).

Une partie de l'explication quant à ce très faible recours à des programmes de soutien financier se trouve sûrement dans la grande méconnaissance quant à leur existence : sur les 39 personnes ayant indiqué que leur emploi n'est pas soutenu par un programme financier, 71,8 % (28) soulignent qu'elles ne connaissaient pas l'existence de ces programmes (tableau 24). Là encore, il s'agit d'un indice quant aux besoins de faire davantage d'efforts afin de faire circuler l'information. Aussi, le faible recours aux SSMO, qui sont les mandataires exclusifs pour l'attribution des programmes financiers spécialisés, est également un facteur explicatif.

Cependant, l'absence de recours à ces programmes n'a pas été un facteur qui a empêché les répondants de s'intégrer au marché du travail. Malgré tout, 71,4 % (20 des 28 répondants) ne connaissant pas l'existence de ces programmes ont souligné qu'ils auraient jugé utile de connaître l'existence de ces programmes. Cela aurait peut-être pu accélérer ou faciliter leur intégration (tableau 25).

Des finissants sans emploi mais qui cherchent activement

Sur les 61 répondants du Québec, 11 ont indiqué qu'ils n'étaient ni en emploi ni aux études. De ces 11 personnes, 54,5 % (6) sont toutefois en recherche active d'emploi, et ce, à temps plein (tableaux 28A et 28B). De ces six personnes, 66,6 % (4 sur 6 répondants) le sont depuis 20 semaines ou moins (tableau 29A).

Interrogés sur les difficultés rencontrées dans leur recherche d'emploi, les six répondants ont signalé les contraintes liées à l'accessibilité et aux adaptations requises pour l'emploi comme principaux obstacles (3 sur 6 répondants) (tableau 29). Le fait d'avoir à s'exprimer en français pour les répondants anglophones a également été noté (2 sur 6). Contexte économique difficile, absence d'emplois dans le secteur d'études ou recherche infructueuse d'un emploi de niveau supérieur suffisamment rémunéré sont également d'autres difficultés signalées. À noter qu'aucun répondant n'a indiqué avoir été victime de préjugés ou de discrimination dans sa recherche d'emploi.

CONCLUSION

Menée à l'automne 2005, cette enquête a permis de joindre 78 finissants, soit 29,7 % des 249 finissants identifiés initialement. La majorité des répondants (57 %) ont une déficience physique ou sensorielle, tout comme c'est le cas dans les statistiques annuelles de l'AQICEBS. Le groupe des troubles d'apprentissage y est sous-représenté quand on effectue la même comparaison, soit 19 % versus 32 %. La grande majorité avait un diplôme de 1^{er} cycle. Les sciences humaines représentent près du tiers des répondants, suivi de près par les sciences de la nature (santé, pures et appliquées) avec 27,9 %.

La majorité des répondants étaient en emploi (67 %) au moment de l'enquête. Ces emplois paraissent être de bonne qualité : la majorité sont permanents (61 %), à temps plein (80,5 %); les salaires (hebdomadaires) sont comparables à la moyenne des étudiants, soit 675 \$ versus 749 \$ (selon l'enquête du MELS 2003) et ils sont liés aux études dans 80,5 % des cas. De plus, les emplois ont été trouvés relativement rapidement, soit 84 % en moins de 20 semaines avec une moyenne de 13 semaines. Un petit nombre (10) poursuit des études, mais tous le font au 2^e ou 3^e cycle. Très peu ont eu recours aux services d'aide à la recherche d'emploi et la plupart ne connaissaient pas les services spécialisés de main-d'œuvre (SSMO).

Tous les constats et conclusions pouvant se dégager de l'enquête doivent être considérés avec précaution étant donné le nombre modeste de répondants. Ce petit nombre s'explique, entre autres, par l'impossibilité de certains services d'intégration des universités d'avoir accès aux données nominatives officielles. Ils devaient se limiter à celles contenues dans leurs propres fichiers, en général moins à jour que celles des registraires. Différents biais peuvent alors s'être immiscés dans l'étude : avons-nous surtout joint ceux qui avaient un emploi? Certaines déficiences sont-elles sur-représentées? D'autres études plus exhaustives seront nécessaires.

Ces résultats nous apparaissent néanmoins positifs et justifieront toute démarche pour les valider davantage. En effet, ils remettent en question plusieurs préjugés. Les personnes ayant une déficience se trouvent des emplois, en général de qualité et comparables aux autres finissants. Pour eux aussi donc, les études avancées se sont avérées rentables au plan de l'employabilité. L'investissement pour les soutenir dans ces efforts en vaut donc la chandelle. De plus, leur choix de programme d'études semble en général approprié, car la majorité des emplois y sont liés. L'enquête indique cependant que les personnes ayant une déficience « visible » (motrice, visuelle, etc.) éprouvent plus de difficultés à se trouver un emploi. Cependant, Il faudrait éviter de conclure qu'il y a discrimination, car aucun ne s'est plaint d'en avoir été victime (tableau 30). Enfin, les répondants ne semblent pas se réfugier dans les études en multipliant les diplômes. Ceux qui poursuivent leurs études le font à un niveau supérieur, ce qui constitue à nos yeux une autre forme de réussite des programmes d'aides à l'intégration.

Un aspect frappant de cette enquête est la faible utilisation des services d'aide à la recherche d'emploi par les finissants (même ceux spécialisés offerts par les SSMO) ainsi que le recours quasi nul à des programmes de soutien financier pour l'emploi, sans que cela ne nuise de façon significative à l'accès en emploi. Cette faible utilisation des services et programmes est sûrement en bonne partie corollaire au peu de connaissance quant à leur existence.

Ceci est surprenant dans la mesure où le discours souvent entendu fait état que les personnes handicapées ont besoin de tels soutiens si elles veulent s'assurer une intégration réussie, particulièrement de soutien spécialisé. Cela n'a pas été le cas chez les répondants à tout le moins. Il ne faut toutefois pas conclure, en raison des limites de la présente enquête, que l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées est plus facile qu'on le pense en général et qu'il ne nécessite pas vraiment de soutien. D'autant plus que les répondants ont indiqué qu'ils auraient trouvé utile de connaître l'existence de ces services et programmes. Ce souhait d'être davantage informé est peut-être un indice quant à des besoins de soutien non comblés.

RECOMMANDATIONS

Pour pallier la difficulté de contacter en plus grand nombre les étudiants ayant une déficience fonctionnelle, il pourrait être intéressant d'utiliser les moyens mis en œuvre par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) lors de sa relance des diplômés universitaires. Cette relance est menée tous les deux ans et la prochaine devrait débuter en 2007. L'AQICEBS fera des démarches auprès des responsables de cette opération afin de proposer l'ajout d'une question sur la présence ou non d'une déficience fonctionnelle. Cette question permettrait d'extraire des résultats propres à cette catégorie d'étudiants. Les données seraient alors plus exhaustives et le portrait qui s'en dégagerait plus fidèle.

Pour disposer d'information plus complète permettant, entre autres, aux acteurs sociaux et économiques de mieux appuyer leurs actions, il serait tout à fait intéressant de suivre ces étudiants de plus près en incluant d'autres dimensions. En effet, les données relatives à l'emploi restent parcellaires et, vu le caractère particulier du cheminement de cette clientèle, une étude longitudinale qui suivrait une cohorte d'étudiants du début jusqu'à la fin de leurs études universitaires pourrait être riche d'enseignements. Bien des questions demanderaient réponses avant de pouvoir entreprendre un tel projet, mais il nous semble qu'il concrétiserait un souhait maint fois exprimé par les gens concernés.

ANNEXE I

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

A) IDENTIFICATION

Tableau 1

Répartition des répondants selon la session de complétion du programme en 2002-2003

	Complet⁵ (n=74)		Québec seulement⁶ (n=61)	
Été 2002	14	18,9 %	13	21,3 %
Automne 2002	16	21,6 %	14	23 %
Hiver 2003	43	58,1 %	33	54,1 %
Données manquantes	1	1,4 %	1	1,6 %

Tableau 2

Répartition des répondants selon le genre

	Complet (n=74)		Québec seulement (n=61)	
Femme	40	54 %	31	51 %
Homme	34	46 %	30	49 %

⁵ Complet : les répondants habitant au Québec et à l'extérieur du Québec au moment de l'enquête.

⁶ Québec seulement : seulement les répondants habitant au Québec au moment de l'enquête.

Tableau 3

Année de naissance des répondants

	Complet (n=74)		Québec seulement (n=61)	
1946-1955	3	4 %	2	3,3 %
1956-1965	7	9,5 %	7	11,5 %
1966-1975	33	44,6 %	28	45,9 %
1976-1985	31	41,9 %	24	39,3 %

Tableau 4

Lieu de résidence actuel des répondants

	Nombre (n=74)	
Province de Québec	61	82,4 %
Autres	13	17,6 %

Tableau 5

Type de déficience fonctionnelle des répondants

	Complet (n=74)		Québec seulement (n=61)	
Déficience auditive	11	14,9 %	10	16,4 %
Déficience motrice	17	23 %	16	26,2 %
Déficience visuelle	5	6,7 %	5	8,2 %
Déficience organique	12	16,2 %	11	18 %
Déficience multiple	6	8,1 %	3	4,9 %
Trouble d'apprentissage	11	14,9 %	8	13,1 %
Trouble de l'attention (TDA/H)	5	6,7 %	4	6,6 %
Trouble de santé mentale	2	2,7 %	1	1,6 %
Autres	0	0	0	0
Données manquantes	5	6,7 %	3	4,9 %

B) RELANCE

Tableau 6
Répartition des répondants selon le diplôme obtenu en 2002-2003

	Complet (n=74)		Québec seulement (n=61)	
1er cycle - Baccalauréat	51	68,9 %	41	67,2 %
1er cycle - Certificat	11	14,9 %	11	18,1 %
1er cycle - Attestation ou autre programme court	1	1,4 %	1	1,6 %
2e cycle - Maîtrise	8	10,8 %	6	9,8 %
Doctorat	1	1,4 %	1	1,6 %
Autres diplômes	2	2,7 %	1	1,6 %

Tableau 7
Secteurs d'études en 2002-2003

	Complet(n=74)		Québec seulement (n=61)	
Sciences de la santé	3	4 %	3	4,9 %
Sciences pures	7	9,5 %	5	8,2 %
Sciences appliquées	9	12,2 %	9	14,8 %
Sciences humaines	28	37,8 %	20	32,8 %
Lettres	5	6,6 %	5	8,2 %
Droit	3	4 %	1	1,6 %
Sciences de l'éducation	6	8,1 %	6	9,8 %
Sciences de l'administration	7	9,5 %	6	9,8 %
Arts	6	8,1 %	6	9,8 %
Études plurisectorielles	0	0	0	0

Tableau 8**Projets d'avenir à la fin de vos études en 2002-2003**

	Complet (n=74)		Québec seulement (n=61)	
Travailler sans poursuivre des études	36	48,6 %	31	50,8 %
Principalement travailler tout en poursuivant des études	5	6,7 %	5	8,2 %
Principalement étudier tout en travaillant à temps partiel	15	20,3 %	11	18 %
Poursuivre des études à temps plein tout en travaillant à temps plein	2	2,7 %	2	3,3 %
Poursuivre des études sans avoir d'emploi	15	20,3 %	12	19,7 %
Ne pas travailler ni étudier	1	1,4 %	0	0

Tableau 9A**Situation des répondants en regard de l'emploi**

	Complet (n=74)						Québec seulement (n=61)					
	Femme (n=40)		Homme (n=34)		Total (n=74)		Femme (n=31)		Homme (n=30)		Total (n=61)	
En emploi rémunéré	24	60 %	24	70,6 %	48	64,9 %	20	64,5 %	21	70 %	41	67,2 %
Sans emploi rémunéré	16	40 %	10	29,4 %	26	35,1 %	11	35,5 %	9	30 %	20	32,8 %

Tableau 9B

Nombre de personnes en emploi selon le type de déficience

	Complet (n=48)		Québec seulement (n=41)	
Déficiencia auditive	9	18,8 %	8	19,5 %
Déficiencia motrice	8	16,6 %	8	19,5 %
Déficiencia visuelle	3	6,3 %	3	7,3 %
Déficiencia organique	8	16,6 %	8	19,5 %
Déficiencia multiple	1	2,1 %	0	0
Trouble d'apprentissage	7	14,6 %	6	14,6 %
Trouble de l'attention	5	10,4 %	4	9,8 %
Trouble de santé mentale	2	4,2 %	1	2,4 %
Données manquantes	5	10,4 %	3	7,3 %

Tableau 9C

Nombre de personnes **sans emploi** selon le type de déficience

	Complet (n=26)		Québec seulement (n=20)	
Déficiences auditives	2	7,7 %	2	10 %
Déficiences motrices	9	34,6 %	8	40 %
Déficiences visuelles	2	7,7 %	2	10 %
Déficiences organiques	4	15,4 %	3	15 %
Déficiences multiples	5	19,2 %	3	15 %
Troubles d'apprentissage	4	15,4 %	2	10 %
Trouble de l'attention	0	0	0	0
Trouble de santé mentale	0	0	0	0
Données manquantes	0	0	0	0

Tableau 10A

Situation des personnes sans emploi rémunéré en regard de la poursuite ou non des études

	Complet (n=26)		Québec seulement (n=20)	
Poursuite des études	14	53,8 %	9	45 %
Pas de poursuite des études	12	46,2 %	11	55 %

Tableau 10B

Cheminement des personnes qui poursuivent des études (cycle supérieur au diplôme obtenu ou autre branche)

	Complet (n=14)		Québec seulement (n=9)	
Cycle supérieur	13	92,9 %	9	100 %
Autre branche	1	7,1 %	0	0

Tableau 11

Situation des répondants quant au fait d'avoir cherché activement leur emploi actuel

	Complet (n=48)		Québec seulement (n=41)	
Recherche active d'emploi	28	58,3 %	25	61 %
Pas de recherche active d'emploi	20	41,7 %	16	39 %

Tableau 12A

Nombre de semaines en recherche active d'emploi chez les répondants en emploi

	Complet (n=28)		Québec seulement (n=25)	
Entre 0 et 10 semaines	17	60,7 %	16	64 %
Entre 11 et 20 semaines	5	17,9 %	5	20 %
Entre 21 et 30 semaines	2	7,1 %	2	8 %
Entre 31 et 40 semaines	0	0	0	0
Entre 41 et 50 semaines	0	0	0	0
Entre 51 et 60 semaines	3	10,7 %	2	8 %
Entre 61 et 70 semaines	0	0	0	0
71 semaines et plus	0	0	0	0
Données manquantes	1	3,6 %	0	0

Tableau 12B**Nombre de semaines en recherche active d'emploi chez les répondants sans emploi**

	Complet (n=26)		Québec seulement (n=20)	
Entre 0 et 10 semaines	7	26,9 %	5	25 %
Entre 11 et 20 semaines	4	15,4 %	4	20 %
Entre 21 et 30 semaines	0	0	0	0
Entre 31 et 40 semaines	0	0	0	0
Entre 41 et 50 semaines	1	3,8 %	0	0
Entre 51 et 60 semaines	1	3,8 %	1	5 %
Entre 61 et 70 semaines	0	0	0	0
71 semaines et plus	2	7,7 %	2	10 %
Ne s'applique pas ⁷	11	42,3 %	8	40 %

Tableau 13A**Recours à de l'aide pour la recherche d'emploi chez les répondants en emploi**

	Complet (n=48)		Québec seulement (n=41)	
Recherche d'emploi avec de l'aide	12	25 %	10	24,4 %
Recherche d'emploi sans aide	31	64,6 %	26	63,4 %
Ne s'applique pas ⁸	4	8,3 %	4	9,8 %
Données manquantes	1	2,1 %	1	2,4 %

⁷ Il s'agit essentiellement des personnes qui poursuivent des études à un cycle supérieur. Celles-ci ont choisi de poursuivre des études, sans d'intérêt pour le marché du travail dans l'immédiat et n'ont donc pas cherché un emploi

⁸ Il s'agit ici des personnes qui ont affirmé avoir fait une recherche active d'emploi mais ont indiqué « 0 semaine » comme nombre de semaines en recherche active. Les personnes ayant répondu « 0 semaine » n'étaient pas sondées quant au soutien ayant été ou non obtenu dans leur recherche d'emploi.

Tableau 13B

Recours à de l'aide pour la recherche d'emploi chez les répondants sans emploi

	Complet (n=26)		Québec seulement (n=20)	
Recherche d'emploi avec de l'aide	7	26,9 %	6	30 %
Recherche d'emploi sans aide	6	23,1 %	5	25 %
Ne s'applique pas ⁹	11	42,3 %	7	35 %
Données manquantes	2	7,7 %	2	10 %

Tableau 14A

Service(s) de soutien utilisé(s) par les personnes en emploi¹⁰

	Complet (n=12)		Québec seulement (n=10)	
Service placement université	5	41,7 %	4	40 %
Centre local d'emploi	5	41,7 %	4	40 %
Services spécialisés de main-d'œuvre	5	41,7 %	4	40 %
Autres	5	41,7 %	3	30 %
Données manquantes	1	8,3 %	1	10 %

⁹ Il s'agit ici essentiellement des personnes ayant poursuivi des études, sans faire de recherche d'emploi ou qui ont terminé leurs études sans faire de recherche d'emploi.

¹⁰ Bien que l'on dénombre 12 personnes en emploi ayant reçu du soutien dans leur recherche active d'emploi, le total est plus élevé du fait qu'une personne peut avoir fait appel à plus d'un service de soutien.

Tableau 14B

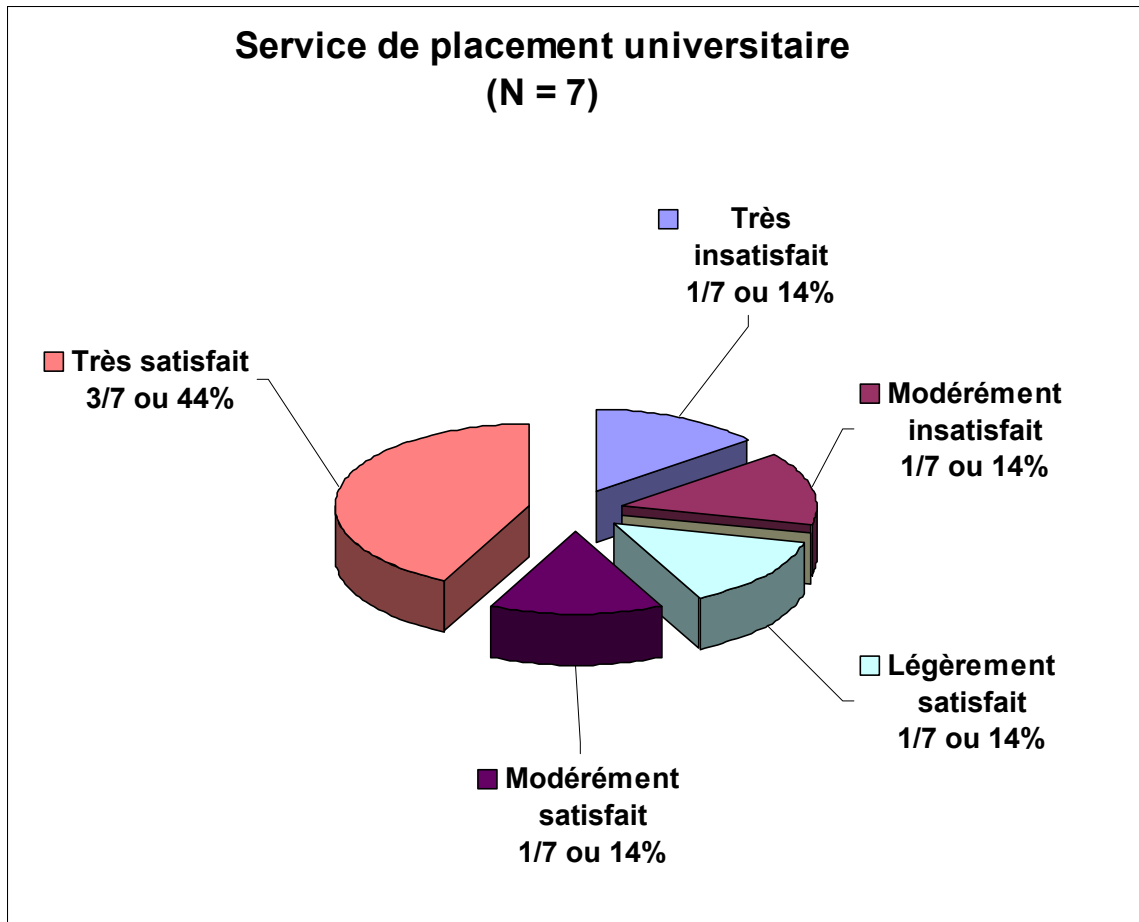
Service(s) de soutien utilisé(s) par les personnes sans emploi¹¹

	Complet (n=7)		Québec seulement (n=6)	
Service de placement universitaire	3	42,9 %	3	50 %
Centre local d'emploi	2	28,6 %	2	33,3 %
Services spécialisés de main-d'œuvre	4	57,1 %		66,6 %
Autres	3	42,9 %	2	33,3 %
Données manquantes	2	28,6 %	2	33,3 %

¹¹ Bien que l'on dénombre sept (7) personnes en emploi ayant reçu du soutien dans leur recherche active d'emploi, le total est plus élevé du fait qu'une personne peut avoir fait appel à plus d'un service de soutien.

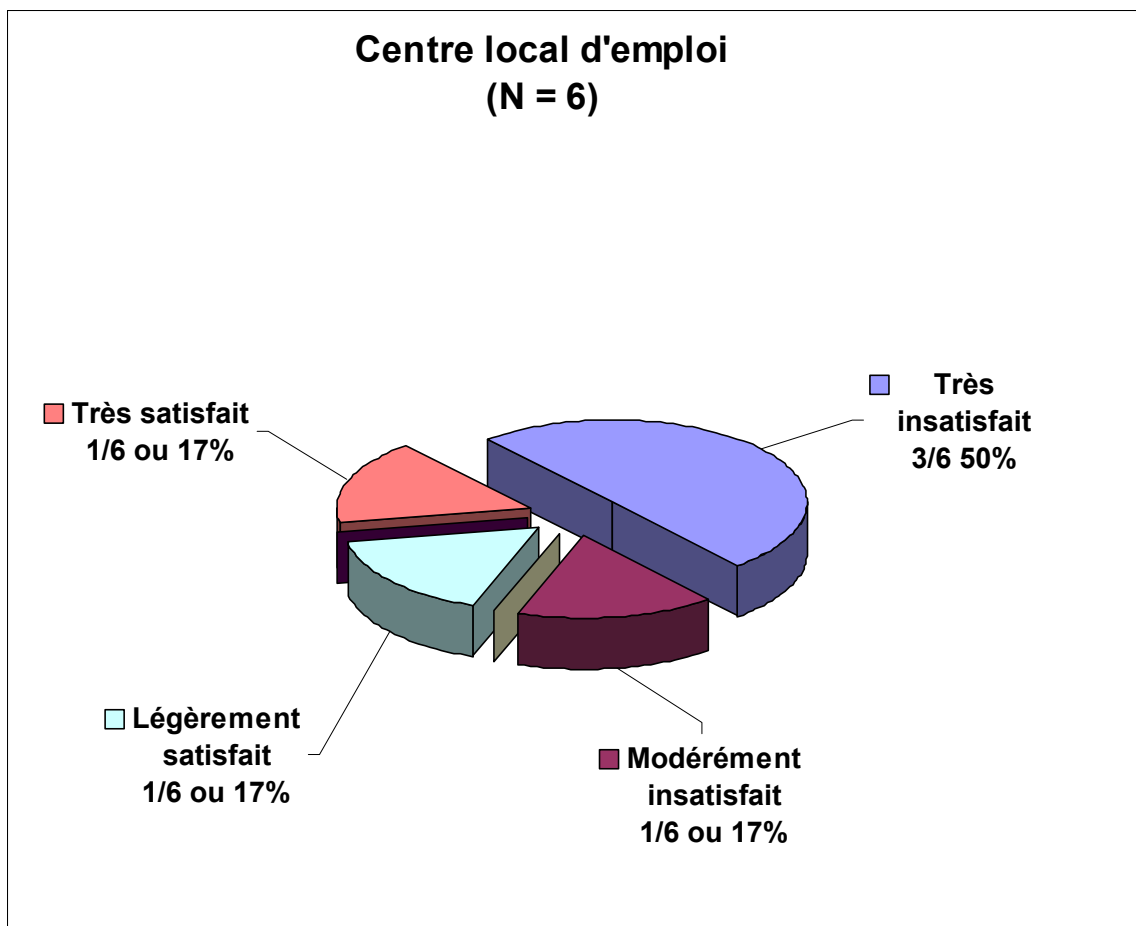
Graphique 1

Degré de satisfaction pour chacun des services utilisés (répondants du Québec seulement)



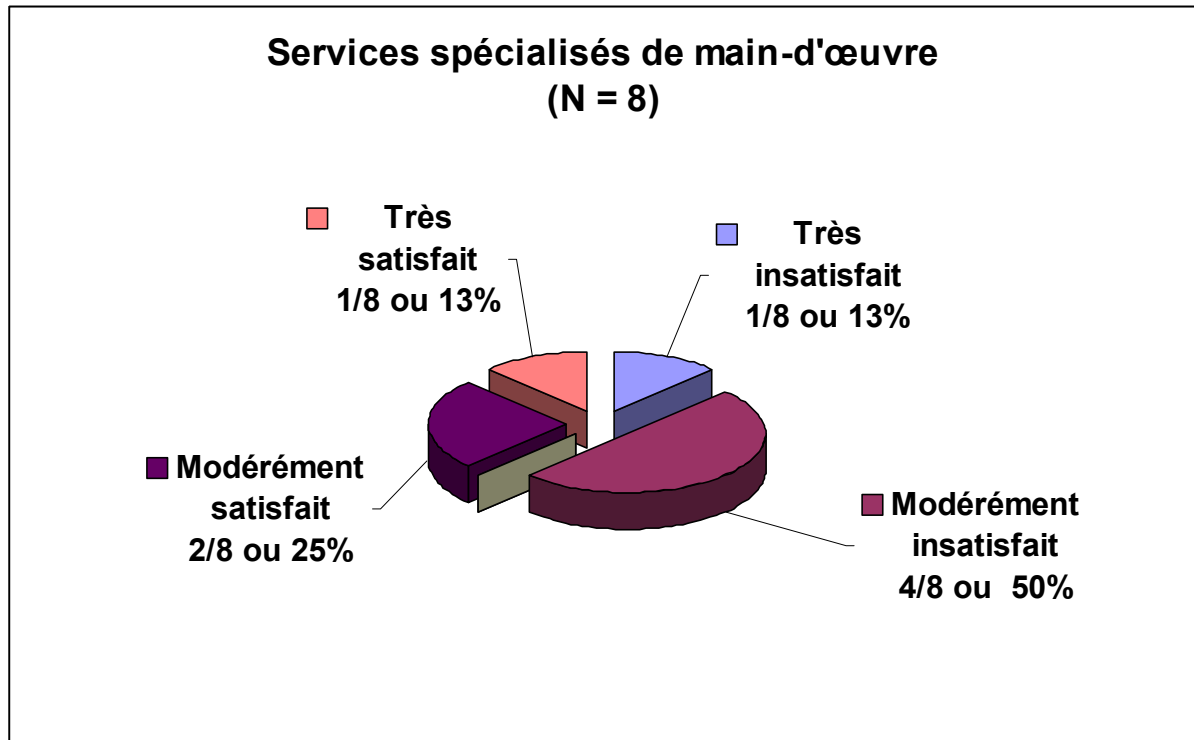
Graphique 2

Degré de satisfaction pour chacun des services utilisés (répondants du Québec seulement)



Graphique 3

Degré de satisfaction pour chacun des services utilisés (répondants du Québec seulement)



Graphique 4

Degré de satisfaction pour chacun des services utilisés (répondants du Québec seulement)

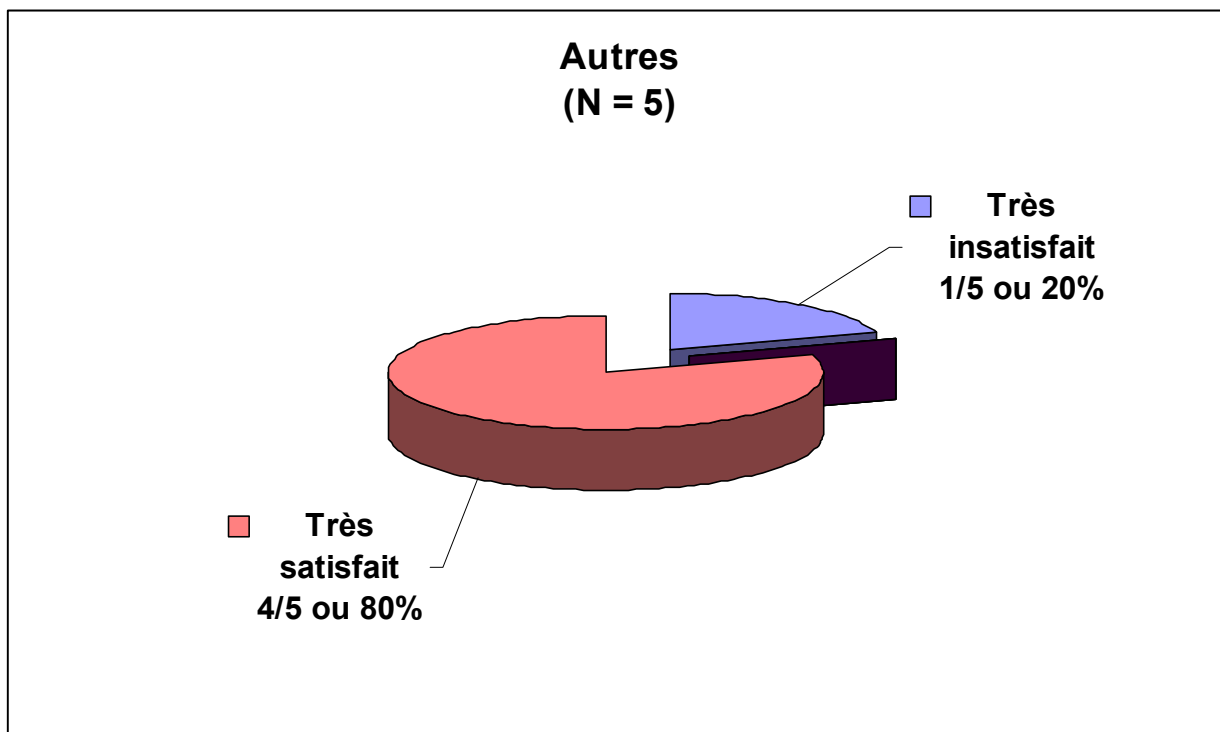


Tableau 15A

Connaissance par les personnes en emploi¹² de l'existence des services de soutien pour appuyer la recherche d'emploi suite aux études

	Complet (n=31)		Québec seulement (n=26)	
Connaissance d'aucun service	16	51,6 %	14	53,8 %
Service de placement universitaire	12	38,7 %	9	34,6 %
Centre local d'emploi (CLE) d'Emploi-Québec	4	12,9 %	4	15,4 %
Service spécialisé de main-d'œuvre (SSMO)	0	0	0	0
Autres	1	3,2 %	1	3,8 %
Données manquantes	2	6,4 %	2	7,7 %

¹² Il s'agit des personnes en emploi et qui ont indiqué n'avoir pas reçu de soutien dans leur recherche d'emploi.

Tableau 15B

Connaissance par les personnes sans emploi¹³ de l'existence des services de soutien pour appuyer la recherche d'emploi suite aux études

	Complet (n=6)		Québec seulement (n=5)	
Connaissance d'aucun service	3	50 %	3	60 %
Service de placement universitaire	2	33,3 %	1	20 %
Centre local d'emploi (CLE) d'Emploi-Québec	2	33,3 %	2	40 %
Service spécialisé de main-d'œuvre (SSMO)	1	16,7 %	1	20 %
Autres	0	0	0	0
Données manquantes	0	0	0	0

¹³ Il s'agit des personnes sans emploi et qui ont indiqué n'avoir pas reçu de soutien dans leur recherche d'emploi.

Tableau 16A

Jugement par les personnes en emploi quant à l'utilité de connaître l'existence de ces services

	Complet (n=16)		Québec seulement (n=14)	
Utile de connaître	7	43,7 %	6	42,9 %
Pas utile de connaître	3	18,8 %	3	21,4 %
Données manquantes	6	37,5 %	5	35,7 %

Tableau 16B

Jugement par les personnes sans emploi quant à l'utilité de connaître l'existence de ces services

	Complet (n=3)		Québec seulement (n=3)	
Utile de connaître	0	0	0	0
Pas utile de connaître	1	33,3 %	1	33,3 %
Données manquantes	2	66,7 %	2	66,7 %

Tableau 17A

Statut de l'emploi (permanent ou temporaire) occupé par les répondants

	<i>Complet (n=48)</i>		Québec seulement (n=41)	
Permanent	29	60,4 %	25	61 %
Temporaire	19	39,6 %	16	39 %

Tableau 17B

Statut d'emploi (permanent ou temporaire) selon le type de déficience

	Complet (n=48)				Québec seulement (n=41)			
	Permanent (n=29)		Temporaire (n=19)		Permanent (n=25)		Temporaire (n=16)	
Déficiences auditives	4	13,8 %	5	26,3 %	3	12 %	5	31,3 %
Déficiences motrices	4	13,8 %	4	21 %	4	16 %	4	25 %
Déficiences visuelles	2	6,4 %	1	5,3 %	2	8 %	1	6,2 %
Déficiences organiques	4	13,8 %	4	21 %	4	16 %	4	25 %
Déficiences multiples	1	3,4 %	0	0	0	0	0	0
Trouble d'apprentissage	7	24,1 %	0	0	6	24 %	0	0
Trouble de l'attention	2	6,9 %	3	15,8 %	2	8 %	2	12,5 %
Trouble de santé mentale	1	3,4 %	1	5,3 %	1	4 %	0	0
Données manquantes	4	13,8 %	1	5,3 %	3	12 %	0	0

Tableau 18

Répartition des répondants en regard du nombre d'heures travaillées par semaine

	Complet (n=48)		Québec seulement (n=41)	
30 heures et plus	38	79,2 %	33	80,5 %
Moins de 30 heures	10	20,8 %	8	19,5 %

Tableau 19

Motifs exprimés pour expliquer le fait d'occuper un emploi à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

	Complet (n=10)		Québec seulement (n=8)	
Vous ne trouviez pas d'emploi de 30 heures ou plus	2	20 %	2	25 %
Vous ne vouliez pas travailler plus	4	40 %	3	37,5 %
Vous ne pouviez pas travailler plus	4	40 %	3	37,5 %

Tableau 20

Nombre d'heures normalement travaillées pendant une semaine pour les répondants occupant un emploi à temps partiel

	Complet (n=10)		Québec seulement (n=8)	
Entre 0 et 10 heures	1	10 %	1	12,5 %
Entre 11 et 20 heures	3	30 %	2	25 %
Entre 21 et 30 heures	5	50 %	4	50 %
Données manquantes	1	10 %	1	12,5 %

Tableau 21A
Salaire brut annuel pour les répondants travaillant 30 heures et plus par semaine

	Complet (n=38)		Québec seulement (n=33)	
Moins de 10 000 \$ / an	1	2,6 %	1	3 %
Entre 10 000 \$ et 19 999 \$ / an	3	7,9 %	3	9,1 %
Entre 20 000 \$ et 29 999 \$ / an	8	21,1 %	7	21,2 %
Entre 30 000 \$ et 39 999 \$ / an	9	23,7 %	9	27,3 %
Entre 40 000 \$ et 49 999 \$ / an	6	15,8 %	6	18,2 %
Entre 50 000 \$ et 59 999 \$ / an	2	5,3 %	2	6 %
60 000 \$ et plus / an	5	13,2 %	3	9,1 %
Données manquantes	4	10,5 %	3	9,1 %

Tableau 21B
Salaire brut annuel pour les répondants travaillant moins de 30 heures par semaine

	Complet (n=10)		Québec seulement (n=8)	
Moins de 10 000 \$ / an	2	20 %	2	25 %
Entre 10 000 \$ et 20 000 \$ / an	4	40 %	2	25 %
Entre 20 000 \$ et 30 000 \$ / an	0	0	0	0
Entre 30 000 \$ et 40 000 \$ / an	2	20 %	2	25 %
Entre 40 000 \$ et 50 000 \$ / an	0	0	0	0
Entre 50 000 \$ et 60 000 \$ / an	0	0	0	0
Plus de 60 000 \$ / an	0	0	0	0
Données manquantes	2	20 %	2	25 %

Tableau 22

Qualité du lien entre la formation reçue à l'université et l'emploi occupé

	Complet (n=48)		Québec seulement (n=41)	
Fait exactement la profession pour laquelle le répondant a reçu une formation	20	41,7 %	16	39 %
Fait en partie la profession pour laquelle le répondant a reçu une formation	19	39,6 %	17	41,5 %
Peu de relation entre l'emploi occupé et la profession pour laquelle le répondant a reçu une formation	1	2,1 %	1	2,4 %
Aucune relation entre l'emploi et la profession pour laquelle le répondant a reçu une formation	8	16,7 %	7	17,1 %

Tableau 23

Répartition des emplois occupés par les répondants selon qu'ils soient ou non soutenus financièrement par un programme d'aide financière destiné à l'emploi des personnes handicapées (exemples : *Contrat d'intégration au travail* ou *Fonds d'intégration au travail des personnes handicapées*)

	Complet (n=48)		Québec seulement (n=41)	
Emplois soutenus financièrement	2	4,2 %	2	4,9 %
Emplois non soutenus financièrement	46	95,8 %	39	95,1 %

Tableau 24

Connaissance des programmes d'aide financière pour l'emploi par les répondants occupant un emploi non soutenu financièrement

	Complet (n=46)		Québec seulement (n=39)	
Connaît les programmes	11	23,9 %	10	25,6 %
Ne connaît pas les programmes	34	73,9 %	28	71,8 %
Données manquantes	1	2,2 %	1	2,6 %

Tableau 25

Jugement des répondants quant à l'utilité de connaître l'existence de ces programmes

	Complet (n=34)		Québec seulement (n=28)	
Juge utile de connaître	21	61,8 %	20	71,4 %
Ne juge pas utile de connaître	13	38,2 %	8	28,6 %

Tableau 26

Situation des répondants n'étant ni aux études ni en emploi

	Complet (n=12)		Québec seulement (n=11)	
En arrêt pour raison de santé	3	25 %	3	27,3 %
En recherche active d'emploi	6	50 %	6	54,5 %
Ni un ni l'autre	2	16,7 %	1	9,1 %
Données manquantes	1	8,3 %	1	9,1 %

Tableau 27

Estimation de l'aptitude au travail¹⁴

	Complet (n=5)		Québec seulement (n=4)	
Apte au travail	3	60 %	3	75 %
Pas apte au travail	2	40 %	1	25 %

Tableau 28A

Nombre de semaines en recherche active d'emploi chez les répondants n'étant ni aux études, ni en emploi

	Complet (n=6)		Québec seulement (n=6)	
Entre 1 et 10 semaines	2	33,3 %	2	33,3 %
Entre 11 et 20 semaines	2	33,3 %	2	33,3 %
Entre 21 et 30 semaines	0	0	0	0
Entre 31 et 40 semaines	0	0	0	0
Entre 41 et 50 semaines	0	0	0	0
Entre 51 et 60 semaines	1	16,7 %	1	16,7 %
61 semaines et plus	1	16,7 %	1	16,7 %

¹⁴ Il s'agit des personnes qui ne sont pas aux études, ni en emploi ni en recherche d'emploi.

Tableau 28B

Temps consacré à la recherche d'emploi

	Complet (n=6)		Québec seulement (n=6)	
À temps plein	6	100 %	6	100 %
À temps partiel	0	0	0	0

Tableau 29

Difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi¹⁵

	Complet (n=6)		Québec seulement (n=6)	
Qualifications insuffisantes	0	0	0	0
Manque d'expérience de travail	0	0	0	0
Contraintes liées à l'accessibilité et aux adaptations requises pour l'emploi	3	50 %	3	50 %
Préjugés, discrimination	0	0	0	0
Contexte économique régional	1	16,7 %	1	16,7 %
Manque de mobilité à l'emploi	0	0	0	0
Autres	4	66,7 %	4	66,7 %

¹⁵ Il était possible de choisir plus d'un énoncé.

ANNEXE II
QUESTIONNAIRE

Enquête téléphonique AQICEBS 2005

Relance des étudiantes et des étudiants diplômés

Cohorte 2002-2003

PRÉCISONS À L'INTERVIEWER :

Définitions :

Questionnaire = nom de l'Université [voir code]+ numéro, ex : Laval 01)

PAQ= Passer à la question

Diplômé(e) : Toute personne qui en 2002-2003 (été 2002, automne 2002 ou hiver 2003) a complété le diplôme pour lequel elle ou il était inscrit (certificat, baccalauréat, attestation ou autre programme court, maîtrise, doctorat). Exclure toute personne qui a interrompu ses études pour d'autres raisons que la graduation.

INTRODUCTION

Bonjour, puis-je parler à « *prénom et nom de la personne diplômée* » s'il vous plaît?

Bonjour (bonsoir), mon nom est « *nom de l'interviewer* ». Je vous appelle du Service d'intégration des personnes handicapées de « *nom de l'université* » mandatée par l'AQICEBS (Association Québécoise inter-universitaire des conseillers au étudiants ayant des besoins spéciaux) pour mener une étude, en collaboration avec le Comité d'Adaptation de la Main-d'œuvre pour personnes handicapées (CAMO). Cela concerne le diplôme en « *nom de la discipline* » que vous avez reçu en 2002- 2003, à « *nom de l'établissement d'enseignement* ».

Nous sollicitons votre collaboration afin d'obtenir des renseignements sur vos études, votre travail et le lien qui existe entre les deux. Les renseignements recueillis au cours de notre entretien serviront à établir un portrait de la clientèle étudiante ayant une déficience après l'obtention d'un diplôme universitaire.

Seuls les membres de notre Service qui sont affectés à la réalisation de cette étude auront accès à vos réponses. Celles-ci seront ensuite codifiées et envoyées à un organisme externe pour traitement statistique anonyme. Votre participation est facultative et un refus de répondre n'aura aucune conséquence pour vous.

Nous vous rappelons que vous avez le droit d'accès aux renseignements qui vous concernent détenus par notre Service et que vous avez le droit de les faire rectifier, le cas échéant.

Les résultats de cette étude seront disponible sur le site web de l'AQICEBS.

A) IDENTIFICATION :

1) En 2002-2003, à quelle session avez-vous complété votre programme ?

- a) Été 2002
- b) Automne 2002
- c) Hiver 2003

2) Genre : a) Femme b) Homme

3) En quelle année êtes-vous né(e) ? _____

4) Quel est votre lieu de résidence actuel : a) Province de Québec
b) Autre _____

5) Quel type de déficience fonctionnelle avez-vous ? (choisir une seule case)

- a) déficience auditive
- b) déficience motrice
- c) déficience visuelle (Aveugle ou basse-vision)
- d) déficience organique (problèmes médicaux : ex : diabète, Crohn, sida, troubles neurologiques, épilepsie, etc.)
- e) déficience multiple (si l'on coche ici, ne rien inscrire dans les autres types)
- f) trouble d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, etc.)
- g) trouble déficitaire de l'attention (TDA/H)
- h) trouble de santé mentale (ex : schizophrénie, bipolaire, trouble sévère de la personnalité, syndrome d'Asperger, TOC, TAG, etc)

B) RELANCE

1) Quel diplôme avez-vous obtenu en 2002-2003 ?

- a) Un diplôme de 1er cycle : baccalauréat
- b) Un diplôme de 1er cycle : certificat
- c) Un diplôme de 1er cycle : attestation ou autre programme court
- d) Un diplôme de 2e cycle (maîtrise ou diplôme d'études supérieures spécialisées)
- e) Un doctorat (Ph. D. ou autre)
- f) Un autre diplôme (Précisez) _____

2) Dans quel secteur étudiez-vous en 2002-2003 ? (voir liste programmes en annexe)

- a) Sciences de la santé
- b) Sciences pures
- c) Sciences appliquées
- d) Sciences humaines
- e) Lettres
- f) Droit
- g) Sciences de l'éducation
- h) Sciences de l'administration
- i) Arts
- j) Études plurisectorielles

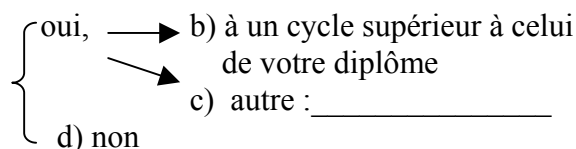
3) À la fin de vos études en 2002-2003, quels étaient vos projets d'avenir?

- a) Travailler sans poursuivre des études
- b) Principalement travailler tout en poursuivant des études
- c) Principalement étudier tout en travaillant à temps partiel
- d) Poursuivre des études à temps plein tout en travaillant à temps plein
- e) Poursuivre des études sans avoir d'emploi
- f) Ne pas travailler ni étudier**

4) Occupez-vous actuellement un emploi rémunéré?

- a) Oui

Si non, poursuivez-vous actuellement des études ?



Passez à la question 6.

5) Pour décrocher votre emploi actuel, avez-vous cherché activement?

- a) Oui
b) Non (PAQ 6.1)

6) Pendant combien de semaines avez-vous cherché activement?

Nombre de semaines (Si = 0, PAQ 6.1.3)

6.1) Avez-vous obtenu un soutien pour vous aider dans votre recherche d'emploi?

- a) Oui
b) Non (PAQ 6.1.3)

6.1.1) À quel(s) service(s) de soutien avez-vous fait appel? Indiquez tous les services utilisés.

- a) Service de placement offert par l'université
- b) Centre local d'emploi (CLE) (services gouvernementaux d'aide au placement)
- c) Service spécialisé de main-d'œuvre (SSMO ou SEMO) oeuvrant auprès des personnes handicapées
- d) Autre(s) (Spécifiez)

6.1.2) À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre degré de satisfaction pour chacun des services utilisés.

1	2	3	4	5	6	7
Très insatisfait	Modérément insatisfait	Légèrement insatisfait	Légèrement satisfait	Modérément satisfait	Très satisfait	Ne s'applique pas

- a) _____ Service de placement offert par l'université
- b) _____ Centre local d'emploi (CLE) (services gouvernementaux d'aide au placement)
- c) _____ Service spécialisé de main-d'œuvre (SSMO ou SEMO) oeuvrant auprès des personnes handicapées
- d) _____ Autre(s) (spécifiez votre satisfaction pour chacun si plus d'un)

Passez à la question 7

6.1.3) Connaissez-vous l'existence de ces services de soutien pour appuyer votre recherche d'emploi suite à vos études? (plus d'une réponse possible)

- a) Non (PAQ 6.1.4)
- b) Service de placement offert par l'université
- c) Centre local d'emploi (CLE),
- d) Service spécialisé de main-d'œuvre (SSMO ou SEMO) oeuvrant auprès des personnes handicapées
- e) Autre : spécifiez : _____

(Si en emploi, PAQ 7. Si pas en emploi actuellement, PAQ 14)

6.1.4) Auriez-vous jugé utile de connaître l'existence de ces services?

- a) Oui
- b) Non

(si vous n'avez pas d'emploi actuellement, PAQ 14)

7) Pour votre emploi actuel, vous travaillez normalement sur une base permanente ou temporaire?

(Un emploi sur une base annuelle permanente est occupé pendant toute l'année et rien n'indique que cet emploi prendra fin à une date déterminée. Un emploi sur une base temporaire est un emploi dont tout indique qu'il prendra fin à un moment déterminé.)

- a) Sur une base permanente
- b) Sur une base temporaire

8) Pour votre emploi actuel, vous travaillez normalement...

- a) 30 heures ou plus par semaine (PAQ 11)
- b) Moins de 30 heures par semaine

9) Est-ce que vous travaillez à temps partiel, moins de 30 heures par semaine, parce que...

- a) Vous ne trouviez pas d'emploi de 30 heures ou plus
- b) Vous ne vouliez pas travailler plus
- c) Vous ne pouviez pas travailler plus

10) En tenant compte uniquement de votre emploi actuel, quel est le nombre d'heures normalement travaillées pendant une semaine? _____

11) En tenant compte uniquement de votre emploi actuel, pourriez-vous m'indiquer votre salaire brut, avant les déductions...

(Répondez à l'une des quatre questions suivantes)

- a) Sur une base annuelle? _____
- b) Pour deux semaines normales de travail (période de paye)? _____
- c) Pour une semaine normale de travail? _____
- d) Pour une heure normale de travail (taux horaire)? _____

12) Si vous pensez au lien entre la formation que vous avez reçue à l'université et votre emploi actuel, diriez-vous...

- a) Que vous faites exactement la profession pour laquelle vous avez reçu une formation ?
- b) Que vous faites en partie la profession pour laquelle vous avez reçu une formation ?
- c) Qu'il y a peu de relation entre ce que vous faites et la profession pour laquelle vous avez reçu une formation ?
- d) Que vous ne voyez pas du tout de relation entre ce que vous faites et la profession pour laquelle vous avez reçu une formation ?

13) Dans quel secteur d'activités travaillez-vous ? (voir liste de programme dans l'annexe)

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| a) Sciences de la santé | f) Droit |
| b) Sciences pures | g) Sciences de l'éducation |
| c) Sciences appliquées | h) Sciences de l'administration |
| d) Sciences humaines | i) Arts |
| e) Lettres | j) Études plurisectorielles |

13.1) Votre emploi est-il soutenu financièrement par un programme d'aide financière destiné à l'emploi des personnes handicapées (exemples : Contrat d'intégration au travail (CIT) ou Fonds d'intégration au travail des personnes handicapées)?

- a) Oui (spécifiez lequel) _____ (Fin des questions)
b) Non

13.2) Connaissez-vous ces programmes?

- a) Oui (Fin des questions)
b) Non

13.3) Auriez-vous jugé utile de connaître l'existence de ces services?

- a) Oui
b) Non

(Fin des questions)

14) Si vous êtes ni aux études, ni en emploi, quelle est votre situation

- a) En arrêt pour raison de santé
b) En recherche active d'emploi (PAQ 16)
c) Ni l'un ni l'autre

15) Vous estimez-vous apte au travail ?

- a) Oui
b) Non

(Fin des questions)

16) Depuis combien de temps ? _____ en semaine

17) Le faites-vous à temps plein ?

- a) Oui
- b) Non

18) Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

- a) Qualifications insuffisantes (diplômes d'études)
- b) Manque d'expérience de travail
- c) Contraintes liées à l'accessibilité et aux adaptations requises pour l'emploi
- d) Préjugés, discrimination
- e) Contexte économique régional
- f) Manque de mobilité à l'emploi (i.e que je ne peux déménager pour aller vers l'emploi)
- g) Autres, préciser : _____

Merci de votre collaboration